

**NOVEMBRE
2023**

Bulletin Municipal

COMMUNE DE VOGÜÉ

RUE
DES PUCES

VIE COMMUNALE

Le point des commissions

**CA S'EST PASSÉ
À VOGÜÉ**

Retour sur les animations de l'année

**LE MOT DES
ASSOCIATIONS**



L'édito municipal

La fin de l'année approche avec toutes ses festivités, certes gustatives mais également visuelles.

Face à l'augmentation du prix de l'énergie, nous avons opté pour des illuminations de Noël concentrées sur quelques sites dans le village et à la gare, mais de qualité, en évitant la multiplication, fort couteuse, des enseignes.

Les fondations du four à pain dans le jardin de la cure ont été coulées, et les pièces qui le compose attendent leur mise en place.

Les appels d'offres de la future station d'épuration des Granges ont été lancés avec des travaux qui devraient commencer au premier trimestre 2024.

Le projet de la réfection du lavoir de Bannes est acquis et financé. Il va prochainement se concrétiser.

L'abris bus de la place des sœurs Testut sera toiletté afin de retrouver un aspect correct.

Le souci du parking du viaduc sera prochainement réglé.

Nous serons heureux de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux le vendredi 19 janvier 2024 à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

En attendant, je vous souhaite, au nom de l'ensemble des élus, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Maire Antoine Alberti et l'équipe municipale

État Civil 2023

Naissances

- Elliott Berne Margotat, fils de Charlotte Berne et Pierre-Jean Margotat, le 2 mars
- Maddy Terisse, fille de Céline Lafond et Romain Terrisse, le 3 mai
- Andréa Combe, fils de Amélie Choquenot et Dorian Combe, le 20 mai
- Benjamin Vallet, fils de Stessy Dantas et Arnaud Vallet, le 26 août

Parrainage Civil

- Anaé Charron, fille de Tiffany et Romain Charron, le 3 juin

Mariage

- Aurélie Plantin et Hubert Guironnet, le 6 mai
- Mounia Idblal et Sébastien Gargiulo, le 20 mai
- Tatiana Mouri et Didier Durieux, le 5 juin
- Alisson Tonissi et Kévin Burtin, le 26 août
- Aurélia Ronchi et Rafik Benhalima, le 28 août
- Colette Gisbert et Abdessamad Hamouiyyi, le 2 septembre
- Erika Taillier et Julien Arlaud, le 23 septembre

Pacs

- Johanna Gastaud et Gautier Charles, le 26 mai
- Carla Quido et Mathys Rieubon, le 18 septembre
- Amandine Sergeant et Jérémy Osete, le 25 octobre

Décès

- Suzanne Chazalon épouse Besson, le 12 janvier
- Jacques Vingtrinier, le 13 février
- Pauline Marsot, le 1^{er} mars
- Isabelle Jordan, le 29 juillet
- Guy Pastré, le 7 août
- Josette Durieux veuve Barthe, le 18 août
- Dominique Frapard, le 11 septembre
- Tomasz Ziarnik, le 16 septembre
- Raymonde Durieux veuve Pénissard, le 19 octobre

Clins d'œil



Le 11 juin dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir dans notre commune l'Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Sapeurs-Pompiers de Paris, à l'occasion de leur assemblée générale nationale annuelle.

Une cérémonie a eu lieu au Monument aux Morts avec lecture des Morts au feu et dépôt de gerbe, suivi d'une remise de décorations et d'allocutions.





Une fois de plus notre village a été mis à l'honneur avec le reportage Sur les chemins verts des gorges de l'Ardèche (TF1)

tf1info.fr

REPORTAGE - Sur les chemins verts des gorges de l'Ardèche



École Volamau



Le maire et les élus ont accueilli lundi 3 juillet les enfants de Vogüé du CM2 afin de célébrer leur passage en 6ème.

Ce moment fut l'occasion d'échanger avec le Maire, Antoine Alberti.

Certains d'entre eux sont élus du conseil intercommunal des enfants et restent motivés pour continuer leur investissement au sein du conseil pendant leur année de 6ème.

À l'issue de la cérémonie, les enfants ont reçu un bon d'achat dans un magasin de sport et ont partagé un moment convivial.

La rentrée

Lundi 4 septembre dernier, c'était la rentrée pour les 128 élèves répartis dans les 6 classes de l'école Volamau !

Petite Section / Moyenne Section :	18 élèves (7 PS et 11 MS)
Petite Section / Grande Section :	20 élèves (11 PS et 9 GS)
CP / CE1 :	22 élèves (16 CP et 6 CE1)
CE1 / CE2 :	22 élèves (8 CE1 et 14 CE2)
CE2 / CM1 :	23 élèves (6 CE2 et 17 CM1)
CM1 / CM2 :	23 élèves (6 CM1 et 17 CM2)

Une nouveauté a marqué ce début d'année : l'organisation d'une matinée consacrée aux réunions de rentrée entre les familles et l'équipe enseignante. Elle s'est déroulée le samedi 23 septembre et a connu un grand succès. Les parents étaient nombreux pour visiter l'école, rencontrer les enseignants, les représentants de la communauté de communes et l'équipe de l'amicale laïque. Un café et des croissants ont été offerts par le Sigrp ainsi que des gâteaux qui avaient été cuisinés par les élèves de maternelle.

Un protocole de lutte contre le harcèlement scolaire a été mis en place par l'école avec des objectifs et des actions de prévention pour une durée de 4 ans de 2023 à 2026.

L'équipe enseignante propose de présenter cette année un projet NEFLE (Notre Ecole Faisons Là Ensemble), projet d'initiatives nouvelles qui a pour objectif d'améliorer la réussite, le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

Le thème de l'année, fil conducteur des activités 2023-2024, reste orienté sur l'environnement.

Conseil intercommunal des enfants

Opération décorations...

Parmi toutes les propositions de projets des enfants, le premier projet qui a vu le jour est la décoration des villages.



Les enfants ont décidé de décorer les trois communes de Lanas, Saint Maurice d'Ardèche et Vogüé.



Vogüé

Ils ont alors fabriqué des fleurs grâce au recyclage de bouteilles en plastique.



Lanas

Après avoir travaillé en commission, des ateliers ont accompagné leur projet, le mardi ou le jeudi après l'école, de mai à juin, les enfants étant accompagnés des élus adultes référents.



St Maurice d'Ardèche

Une météo capricieuse a permis une mise en place des décorations début juin...de façon échelonnée...



Dès la rentrée scolaire les enfants ont œuvré pour une bonne cause : Octobre Rose.

Ils ont décoré galets et boîtes à dons, qu'ils ont vendus le dimanche 1^{er} octobre, lors de cette manifestation, l'argent étant reversé à l'organisation.

Par ailleurs les jeunes élus ont participé activement à cette belle journée en s'occupant de stands : course de sacs, coloriage de Mademoiselle Rose, vente des galets....



Une saison estivale riche en culture

Le marché des producteurs est maintenant devenu le rendez-vous des amateurs de produits locaux. C'est un moment très convivial attendu par la population et démarre la saison estivale de notre commune. De nouveaux exposants ont rejoint le marché qui se développe d'année en année. Ils apprécient fortement de venir dans notre beau village et seront de retour l'année prochaine.



Cette année « la nuit romantique » s'est déroulée pour la première fois à Vogüé-gare à côté de la bibliothèque. Ce fut une belle expérience et une soirée très agréable, le public était sous le charme du duo Summer Dream. En effet, les deux chanteurs ont réussi à envoûter les spectateurs dans une ambiance romantique.

Les visites se sont déroulées chaque mardi matin pendant la saison estivale avec le guide M. Nicolas Grisolle.

La commission culture et festivité a organisé deux expositions de peintures dans la salle des fêtes, la 1^{ère} s'est tenue du 7 au 23 juillet avec les artistes INARA et ABIY et la seconde avec les artistes indépendants d'Aubenas du 24 juillet au 08 août. De nombreux visiteurs sont venus satisfaire leur curiosité artistique. Les exposants étaient ravis d'échanger avec le public sur leur travail et de le faire connaître.

Dans le cadre du festival Les cordes en ballade, cette année le Quatuor DEBUSSY a choisi de nous faire découvrir un quatuor à cordes de Colombie, BCO, qui nous a fait voyager en Amérique du Sud avec leur musique rythmée. Le beau temps était au rendez-vous ainsi nous avons eu le plaisir d'écouter le concert dans le jardin suspendu du château de Vogüé, cadre somptueux pour cet événement. Ce fut une très belle soirée.

Une visite guidée du village effectuée par l'association Sauvons le petit patrimoine était proposée aux spectateurs avant le concert. La soirée s'est achevée par un verre de l'amitié avec les musiciens et le public.





Les feux du 14 juillet ont été tirés de la berge coté Domaine Lou Capitelle, le public a ainsi pu admirer le spectacle de la plage et du pont. Petits et grands étaient ébahis devant la magie des feux. Une fois encore le public était au rendez-vous. La soirée a continué dans une ambiance festive en clôturant par le bal avec sa buvette tenue par le comité d'animation « Jour de fête ».

Les deux séances de cinéma en plein air organisées avec l'association Grand écran ont remporté un vif succès avec une programmation tout public, les gens sont venus en famille. Il y a eu 144 spectateurs pour la projection du film Les trois mousquetaires : D'Artagnan et 115 personnes pour la deuxième, Les Gardiennes de la planète.

Pour la deuxième année consécutive, la troupe de théâtre « les fous sans blanc » s'est produite le 4 août sur la place du château. Une pièce contemporaine humoristique, écrite par la compagnie. Le public était présent avec 150 spectateurs. La soirée fut très appréciée par le public. Il a été conquis par le jeu des comédiens dans une ambiance bon enfant.



Et bien sûr nous n'oublions pas la soirée du repas des Voguéens qui s'est déroulée le 2 septembre dans une ambiance très conviviale sous un soleil clémente avec 150 convives présents. Dorénavant chaque premier samedi de septembre sera la date du repas partagé avec la population. Nous vous invitons à déjà inscrire cette date dans vos agendas pour 2024.

Nous avons clôturé les festivités un peu plus tard avec deux représentations de théâtre qui se sont tenues le 15 septembre avec la compagnie Tungstène et la compagnie Muerto coco. Là encore, une très belle soirée avec un public présent au rendez-vous



Les manifestations de l'été 2023...



Fête de la Musique
Place du château
Jour de fête
17 juin



La Nuit Romantique
Dans les Plus Beaux Villages de
France
Vogüé Gare
24 juin



Concert de jeunes talents
Festival Les Cordes en ballade
Jardin suspendu du château
5 juillet



Les mercredis du château
Spectacles, concerts et soirées
découvertes
Jardin suspendu du château
Vivante Ardèche
Du 28 juin au 6 septembre



Fête du 14 juillet
Feu d'artifice au bord de
l'Ardèche et bal sur la place du
château



Cinéma sous les étoiles
Place du Château
17 juillet et 12 août



Concours de pétanque
21 juillet
Brocante vide-grenier
6 août
Comité du jumelage
Vogüé -Heyd



Théâtre de plein air
« Les fous sans blanc »
Parvis du château
4 août



Les apéritifs de l'été
Dimanche 2 et 30 juillet
Parvis du château

Dimanche 27 août
Préau de la bibliothèque



Repas des habitants de Vogüé
Parvis du château
2 septembre

Octobre Rose



Une rencontre avec Nathalie Volle, organisatrice d'Octobre Rose à Vallon-Pont-d'Arc depuis 8 ans, a décidé Jocelyne Charron, responsable de la Commission Action Sociale (C.A.S.) de Vogüé, de porter son soutien à cette cause.



Nathalie Volle

Pour créer un lien social à tous les niveaux, son idée était de réunir les quatre villages situés au nord de la communauté de commune des gorges de l'Ardèche, en collaboration avec Vallon Pont d'Arc. Le maire et les membres de la C.A.S. l'ont soutenu dans ce projet. Avec Nathalie, ils décident de le nommer Octobre Rose des Gorges de l'Ardèche.



Les communes de Vogüé, Lanas, Rochecolombe et St Maurice d'Ardèche se sont unies pour lancer le premier Octobre Rose intercommunal. Les maires et élus des C.A.S. ont décidé, tous ensemble, d'organiser cette matinée pour soutenir la recherche contre le cancer.

Ci-contre : Les membres du CAS de Vogüé

Nous sommes tous concernés par cette maladie, directement ou indirectement. En France chaque année c'est 60000 nouvelles personnes touchées par le cancer du sein. Le dépistage est primordial, il est gratuit mais un faible pourcentage de femmes font cet examen dans notre département. C'est plus de 80% de chance de guérison avec un diagnostic posé à temps.



Mairie de Vogüé



Mairie de Lanas



St Maurice d'Ardèche



Mairie de Rochecolombe

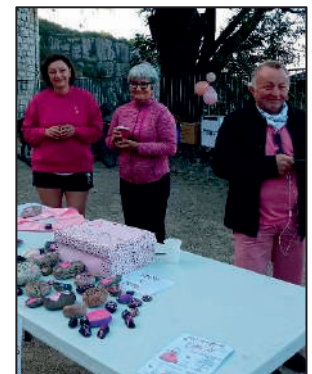
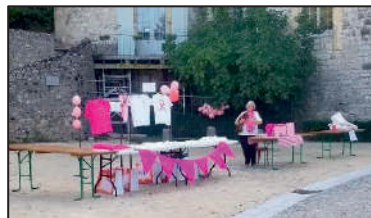


Il faut savoir que tous les dons récoltés lors de cette journée sont entièrement reversés. En 2022 les dons d'Octobre Rose de Vallon se montaient à plus de 11.000,00€ : 10.000,00€ ont financé un chercheur pendant un an à l'hôpital Edouard Herriot de Lyon et plus de 1.000,00€ ont été donnés à l'hôpital d'Aubenas pour des soins « bien-être » auprès des malades en service oncologie. En 2023 les dons d'Octobre Rose des Gorges de l'Ardèche se montent à 27.660,00€ !

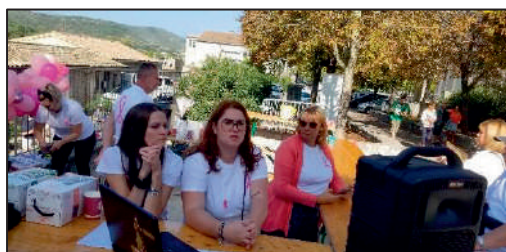
À Vogüé, les membres des quatre C.A.S. ont rivalisés d'idées pour les animations. Les mairies se sont drapées d'Octobre Rose, avec l'aide précieuse de Martine, couturière exceptionnelle.



Et surtout le soutien et l'aide des associations et des bénévoles dont les « petites mains » qui ont confectionné le ruban rose offert à plus de 160 participants. Nous les remercions toutes et tous pour leur implication.



Dès 8h30 et toute la matinée, au départ sur le parvis du château, parcours pédestres et VTT reliant les 4 communes ; Coloriage de Mlle Rose ; vente de tee-shirts ; galets peints par le conseil intercommunal des enfants ; sécurité routière ; buvette ; cours de Pilates ; livres d'occasion ; danses polynésiennes ; vente de gaufres de liège ; visite du château ; tombola. La cuisson du pain à Sauveplantade-Rochecolombe ; jeux de société et goûter à Lanas ; loto à St Maurice d'Ardèche.



En fin de journée le concert « Lyrique & Mélodies » d'Agnès et ses amis dans la galerie La Maurice affichait complet.

Une représentation soulevant un concert d'applaudissement, suivi du verre de l'amitié offert par la mairie pour clore ce moment exceptionnel.



Un grand merci à toutes et tous d'avoir été présents et d'être venus nombreux participer aux activités et animations proposées. Vous avez apporté votre soutien à cette cause, contribuant ainsi par votre engagement et votre générosité à une réussite en équipe.

Une belle journée de partage et de solidarité
Vous avez toutes et tous fait de cette journée « Octobre Rose » un succès
Rendez-vous l'année prochaine



Action sociale

Consignes canicules

Août 2023 a connu de fortes chaleurs. La distribution des consignes canicules a été faite auprès des personnes vulnérables.

Entraide alimentaire

D'octobre 2022 à mai 2023, ce sont 11 tonnes de marchandises et 17 distributions qui ont contribué à aider 124 bénéficiaires, familles ou personnes seules, sur les communes de notre secteur.

Depuis le 5 octobre, l'entraide alimentaire de Ruoms (dont nous dépendons) reprend ses distributions. Familles ou personnes seules, si vous êtes intéressés par l'attribution de ces colis, ou susceptibles de l'être, nous vous remercions de bien vouloir le signaler par téléphone. Vous pourrez bénéficier de cette aide, après étude de votre dossier, ou en urgence selon les cas. Deux à trois fois par mois, les colis sont distribués selon un calendrier établi, 4 rue du Président Millerand à Ruoms.

Collecte Nationale de la banque alimentaire



Chaque année le dernier week-end de novembre les banques alimentaires organisent leur collecte nationale dans les magasins partout en France.

À Vogüé, ce sera les 24, 25 et 26 novembre sur le parking du Spar

Ce week-end de solidarité est l'unique moment de l'année durant lequel les bénévoles (gilets oranges) font appel à la générosité du grand public, des particuliers. Un rendez-vous solidaire essentiel pour faire face à la hausse de la demande dans notre département.

Offre en faveur des Séniors : Colis de Noël OU Repas des Aînés

Les personnes de 75 ans et plus résidant sur la commune ont le choix entre un colis de Noël OU un repas avec animation au restaurant du Cros d'Auzon le dimanche 3 décembre 2023 à 12h30.

Les accompagnants ou toute autre personne souhaitant venir au repas peuvent s'inscrire. Une participation de 28 € sera demandée.

Coupon réponse

NOM :

PRÉNOM :

N° DE TÉLÉPHONE :

Choisir :

COLIS

OU

REPAS AVEC ANIMATION

Nombre de personnes de plus de 75 ans (gratuit) :

Nombre de personnes de moins de 75 ans (prix : 28€) :

Réponse avant le 24 novembre 2023

Mairie de Vogüé, 54 Grand Rue, 07200 Vogüé - 04.75.37.72.48 – mairie.vogue@wanadoo.fr

Communication




Pour rappel nous éditons 2 bulletins municipaux pas an : le 1er en mai/juin et le 2ème en novembre/décembre.

Un nouveau document est en projet : un bulletin simple, intermédiaire, nommé **FLASH MUNICIPAL**. Ce bulletin permettra d'informer les habitants des évènements passés et à venir, sur la courte période de novembre à janvier, car parfois des articles peuvent paraître décalés dans le temps, entre l'évènement survenu et la parution de l'article à la saison suivante...



Le site internet est mis à jour régulièrement : animations, agendas, démarches administratives....



Toujours plus d'abonnés, de partages et de vues sur nos réseaux sociaux. 

L'évènement qui a eu le plus de « couverture de la publication » (nombre de personnes qui ont vus la publication) et « interactions » fut la soirée du 14 juillet.

N'hésitez pas à consulter le site internet et les réseaux sociaux, vous y trouverez beaucoup d'informations.



Travaux, Aménagement et Voirie

Quartier Bastide

L'entreprise Rampa mandatée par le SDE 07 vient de terminer les travaux d'enfouissement des réseaux d'éclairage public, téléphone et basse tension au quartier Bastide.

Reste le raccordement des nouveaux candélabres (les plus anciens ont été remplacés) qui est programmé pour la mi-novembre de cette année.

Quartier de La Glacière

À la suite de l'achèvement des travaux de La FABRIQUE, il est prévu l'enfouissement des réseaux (éclairage public, basse tension et téléphone) du secteur jusqu'à la route du stade.

Et pour finir, la réfection de la chaussée qui sera certainement la bienvenue pour les habitants motorisés et autres.



Quartier Les Granges

Les travaux de la station d'épuration (« STEP des Granges ») sont prévus pour le début de l'année 2024. Ils sont financés par le SIVU Assainissement.

INFO FIBRE : Notre commune sera couverte par la fibre courant 2025.

Histoire et Patrimoine

L'histoire du pont

1828 Afin de remplacer le passage à gué, un pont suspendu fut construit par Marc Seguin avec un droit de péage (abonnement annuel de 4 francs ou droit de péage de 3 centimes). Seuls le curé et le vicaire de Vogüé bénéficiaient d'une exonération.

1890 Au premier semestre 1890, le pont (avec le péage) est racheté avec une grande fête pour célébrer l'évènement.

Le 22 septembre 1890, le pont est emporté par une crue et remplacé par la suite par une étroite passerelle métallique.



1944 Le 3 août 1944, la résistance détruit le pont pour retarder la retraite allemande.



1946 Début 1946, les travaux de reconstruction d'un pont provisoire (toujours en service à ce jour) à voie unique débutent pour se terminer fin 1946.



École du château - Vogüé village - 1952-1953



Rang du haut :

Gigot Elisabeth - Gastaud Simone - Prat Eliane - Cardinal Marie-Aimée - Gimond Bernadette

Rang du milieu :

Gimond Françoise - Gimond Anne-Marie - Gimond Marie-Noëlle - Gigot Marguerite
Rigaud Marie-Françoise - Eyraud Pierre - Tourette René

Rang du bas :

Imbert Roland - Tourette Marie-Jo - Gimond Hélène - Chazalon Françoise - Cartoux Marcel
Tourette Jean-Paul - Gastaud Pierre

École de Vogüé gare - 1952-1953 - Institutrice Mme Dalle



Rang du haut :

Bertrand Monique - Bouquet Arlette - Durieux René - Durieux Odette

Rang du milieu :

Raphaëli Alexandrine - Gandet Juliette - Taupenas - Roure Renée - Roure Georges

Rang du bas :

Imbert Roland - Imbert Jean-Claude - ? - Silhol Jacques - Grand Marie-Paule

Environnement

Caractérisation des ordures ménagères résiduelles

Le SICTOBA (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de la Basse Ardèche) a réalisé une méthode normalisée de caractérisation des ordures ménagères résiduelles (OMR), ayant pour but d'analyser la composition de nos poubelles grises, celles qui reçoivent tout ce que l'on ne peut pas trier, à savoir les déchets ménagers ultimes.

Cette caractérisation s'est déroulée en deux temps : hivernal 2022, estival 2023. Elle a été menée par le cabinet VERDICITE, qui est un bureau d'étude spécialisé dans la gestion des déchets. Il était assisté par des élus et des techniciens de communes faisant partie du SICTOBA. Ainsi 16 échantillons provenant des 4 communautés de communes faisant partie du SICTOBA ont été analysés.

Pour la commune de Vogüé ce sont deux élus de la commission Environnement et OM et Julien, employé municipal, qui ont participé à l'étude.

À chaque fois, des sacs poubelles pour un total de 100 kgs ont été tirés au sort. Ils ont été ensuite disposés les uns après les autres sur une table de tri, autour de laquelle sont disposés des petites caisses en 12 catégories et 50 sous-catégories, travail laborieux mais nécessaire. Après le tri, vient le moment du pesage, du comptage et du bilan. Ce dernier est catastrophique.

Seul 27% du tri est correct ce qui veut dire que 73% des déchets retrouvés dans les sacs de OM ne devraient pas s'y trouver !

Dans ces 73% nous retrouvons 43% de biodéchets, dont 30% devraient être dans un compost, 21% sont des déchets pour les poubelles jaunes et il y a encore 4% de verre qui devraient être dans le container dédié à celui-ci.

Ces 73%, dont une partie pourrait être valorisée si le citoyen traite correctement, vont partir en enfouissement et ainsi augmenter considérablement les taxes.

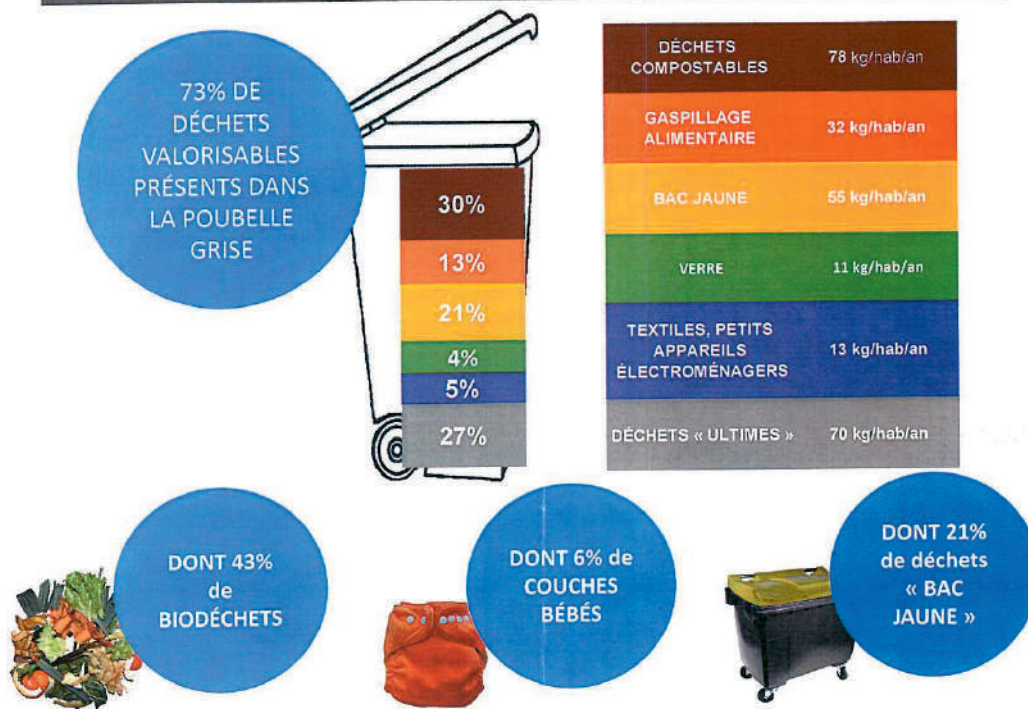
La TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) s'élève aujourd'hui à 53€ la tonne pour les déchets qui partent en enfouissement. Elle sera à 65€ en 2025.
Pour les déchets triés, la taxe est de 12€ la tonne.

On voit que notre comportement vis à vis du tri est mauvais et doit donc s'améliorer. Il faut alors utiliser les composteurs individuels ou collectifs ; déposer nos ordures dans les bacs appropriés et utiliser les déchetteries.

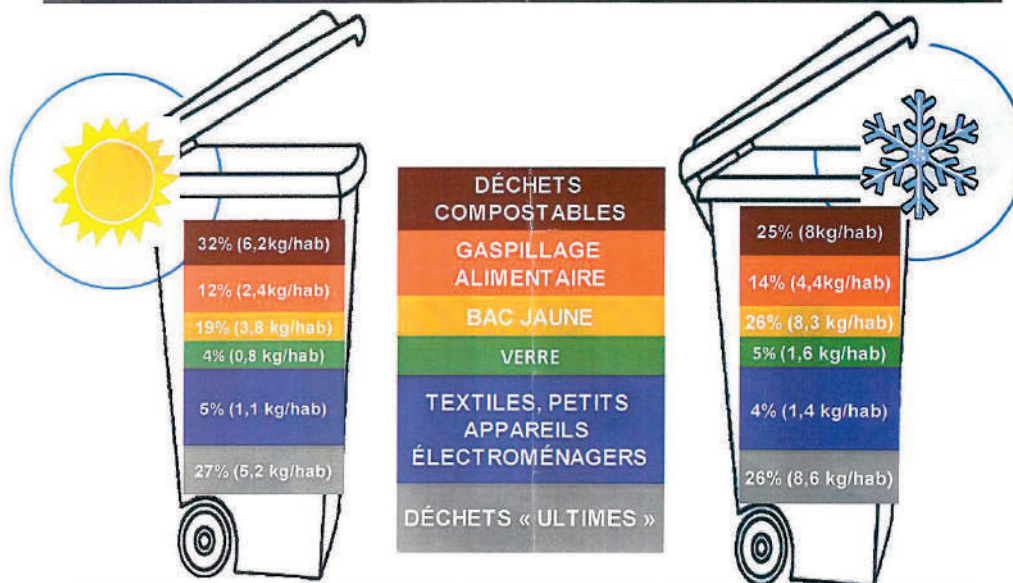
Rappel :

Le compostage des particuliers devrait être obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024. C'est bientôt. Des composteurs en plastique de 420 litres sont disponibles en Mairie au prix de 30€ sur réservation (appeler le secrétariat de mairie aux horaires d'ouverture habituels)

COMMENT SE DÉCOMPOSE NOTRE POUBELLE GRISE ?



COMPOSITION DE NOTRE POUBELLE GRISE ENTRE ÉTÉ et l'HIVER



Conclusion ÉTÉ comme HIVER les ENJEUX sont IDENTIQUES !



sictoba

Les déchetteries et aires de déchets verts ne seront plus accessibles en libre service.

Inscription obligatoire sur www.sictoba.fr.



1 Comment s'inscrire ?

Au préalable, veuillez préparer les pièces suivantes :
pièce d'identité et attestation de domicile de moins de 3 mois.

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne.
Un QR code vous sera fourni (un seul par foyer et par entreprise).

2 Comment accéder aux déchetteries et aires de dépôt de déchets verts

À chaque passage dans l'un de nos sites, vous devrez présenter votre QR code au gardien avant tout dépôt de vos déchets.

3 Particuliers et professionnels

Les particuliers seront accueillis selon les mêmes modalités qu'aujourd'hui. Il n'y aura pas de limitation de passage.

Quant aux professionnels, les volumes acceptés passent de **2 à 4m3/jour**.



04 75 39 06 99

www.sictoba.fr



sictoba

Attention à l'eau !

Savez-vous que nous consommons 148 litres d'eau par jour et par personne ?

En voici la répartition :

- 39% pour se laver
- 20% pour les WC
- 12% pour laver son linge
- 10% pour faire la vaisselle
- 6% pour cuisiner
- 6% pour laver sa voiture ou arroser son jardin
- 1% pour boire



Comment consommer moins d'eau ?

- En évitant de laisser couler l'eau du robinet : j'économise 10L d'eau par minute en moyenne !
- En prenant des douches de 4 à 5 minutes plutôt que des bains, j'économise 100L d'eau à chaque fois
- En optimisant l'usage des appareils de lavage en lançant mes machines à plein je diminue le nombre de cycles de lavage
- En installant des mousseurs d'eau sur mes robinets, je réduis de 50% la consommation d'eau de mon robinet.
- En installant une douchette économe dans la salle de bain, je réduis de 75% la consommation d'eau lors de la douche.
- En identifiant et réparant les fuites, j'économise jusqu'à 100L d'eau par jour. Pour cela, je relève mon compteur avant d'aller dormir, s'il a augmenté, c'est qu'il y a une fuite.

Alors faisons tous un petit effort pour économiser cette précieuse ressource qu'est l'eau, surtout devant les années de sécheresse que l'on nous annonce.

Et si vous voulez plus d'information, allez sur le site internet « vigieau.gouv.fr » et tapez « vogüé », vous apprendrez beaucoup de choses.

Accueil de loisirs et périscolaire à l'école Volamau



Cet été, les enfants du centre de loisirs intercommunal ont pu bénéficier des infrastructures de l'école Volamau à Vogüé pendant 7 semaines, du 10 juillet au 25 août.

Les enfants ont donc profité de très bonnes conditions pour les différentes activités organisées, en intérieur comme en extérieur. De nombreuses sorties ont également pu être réalisées à proximité comme l'escalade, trottinette, rivière...



Merci au SIGRP pour la mise à disposition des locaux.

Depuis la rentrée, le périscolaire propose de nouvelles activités après l'école, au choix avec l'aide aux devoirs.



Portage de repas

Depuis le 4 septembre, la cuisine intercommunale de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche étoffe sa prestation en proposant des repas de portage distribués chaque matin à un point de livraison définit au préalable.

Ainsi, vous trouverez dans votre mairie les menus proposés chaque semaine ainsi qu'une fiche de coordonnées à compléter pour passer commande, à renseigner tous les mardis pour les commandes de la semaine suivante.

Les repas sont au tarif de 7,50 euros.

Atelier Parentalité à Vogüé

Chaque lundi de 9h à 12h

École Volamau, entrée côté voie verte (garderie)

Informations : 04.69.22.16.80



NOUVEAU

**DES PERMANENCES
DANS VOTRE COMMUNE**

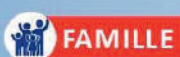
Tous les 15 jours (les semaines paires),
de 14 h à 17 h

**LUNDI
VOGÜÉ**
mairie

**JEUDI
SAINT-
REMÈZE**
mairie

**MARDI
ORGNAC-
L'AVEN**
maison de
pays

INFORMATIONS ET RENDEZ-VOUS
06 02 44 83 78



FAMILLE



SOCIAL/SANTÉ



IMPÔTS



RETRAITE



EMPLOI

*Pour toutes vos démarches administratives en ligne,
un conseiller **France services** vous accompagne gratuitement*

2 ESPACES FRANCE SERVICES OUVERTS TOUTE L'ANNÉE

France services

VALLON PONT D'ARC

16 rue des Abeilles
07150 Vallon Pont d'Arc

☎ 06 02 44 83 78 | ☎ 04 75 38 46 81
vallon-pont-d-arc@france-services.gouv.fr

France services

GROSPIERRES

Place Saint-Pancrace
07120 Grospierres

☎ 04 75 39 62 94
grospierres@france-services.gouv.fr

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

Messages des associations

Bibliothèque municipale Les Rayols



C'est la rentrée à la bibliothèque municipale de Vogüé.

Que vous soyez fidèle des lieux ou nouvel arrivant sur la commune, l'équipe de l'association « Les Rayols » composée de 9 bénévoles vous invite à venir découvrir cet espace.

Plus de 2000 ouvrages vous attendent.

Les nouveautés adultes : Amélie Nothomb, Guillaume Musso, Marc Lévy, Mélissa d'Acosta, etc.

Pour les enfants et adolescents : Mortelle Adèle, des mangas, des BD et des documentaires divers.

Pour les tout-petits et leurs parents, un espace lecture est aménagé.

On note une fréquentation en hausse, avec la participation des 6 classes de l'école Volamau : prêts, lecture et réservation selon les projets. Partenariat avec l'équipe enseignante que l'on remercie.

Une collaboration étroite également avec la Médiathèque Départementale de l'Ardèche (MDA) à Privas pour la mise à disposition d'ouvrages et pour les conseils donnés, échanges de mail...

Pour le côté pratique : les 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois, les bénévoles se retrouvent à la bibliothèque de 14h à 16h pour assurer le travail administratif, le tri des livres, le classement, etc.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous présenter. Vous serez accueillis avec le sourire !

Nous constatons toujours beaucoup de succès pour les cabanes à livres.

Agenda :

- **Dimanche 1^{er} octobre** : Participation à la journée Octobre Rose. Dépôt vente de livres à 1€ au profit de la lutte contre le cancer.
- **Dimanche 29 octobre** : séance lecture et dédicace du dernier ouvrage d'Alice Lacour.
- **Printemps 2024** : Soirée Auteurs livrez-vous reconduite. Projet de pièce de théâtre (responsable Jean Tirelli)

Merci pour vos dons de livres. Seuls les livres en bon état et récents sont acceptés (adultes et enfants).

Bonne fin d'année, et bonne lecture.

Clothilde, pour l'équipe des bénévoles - : bibliotheque-vogue@orange.fr

<p>L'Association « Les Rayols » 1 place de Heyd 07200 Vogüé gère la bibliothèque municipale Les bénévoles vous accueillent chaque : Mardi de 16h à 17h30 Dimanche de 10h à 12h Vous pouvez réserver des livres ou suggérer des achats Tout livre perdu ou détérioré sera remplacé ou remboursé au prix du neuf. Lieu ouvert à tous où l'on peut lire sur place (gratuit)</p>	<p>Adultes Ouvrages Romans, récits, nouvelles, policiers, Bandes Dessinées Science-fiction, littérature classique et moderne Documentaires divers Ouvrages large vision</p> <p>Jeunesse (enfants et ados) Albums, romans, documentaires, contes Bandes Dessinées, classiques... Accueil de classe organisé avec l'école Volamau</p>
<p>Abonnement annuel 10 € par famille Gratuité jusqu'à 18 ans</p>	



Le Comité de Jumelage Vogüé – Heyd

Le comité de jumelage de Vogüé Heyd a une fois de plus assuré ses traditionnelles manifestations de l'été.



En cette belle saison d'été, le 21 juillet jour de la fête nationale belge, s'est déroulé sous la chaleur et la bonne humeur des 38 équipes, le concours de pétanque organisé en doublette. Pour donner un coup de main aux bénévoles, deux Heydois présents. Nathalie et Diégo, président du Jumelage de Heyd, ont voulu partager ce moment avec leurs jumelés.

Puis le 6 août la brocante vide-greniers. Le beau temps était au rendez-vous comme chaque année. Une fois de plus, la quarantaine d'exposants, du cimetière jusqu'aux portes du château, étaient ravis de leur journée avec de belles ventes. Ils ont pu se désaltérer ainsi que les promeneurs, à l'ombre des marronniers autour de la buvette du comité.

Une grande nouveauté cette année, nous avons eu la grande joie de participer et apporté notre contribution à la 1^{ère} organisation d'Octobre Rose à Vogüé.

Nous avons tenu la buvette et la vente de crêpes dont la recette totale a été reversée à Octobre Rose des Gorges de l'Ardèche au profit de la lutte contre le cancer.



Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2024 (date à définir) pour l'Assemblée Générale et organiser la rencontre avec nos amis Heydois dans notre belle région en avril 2024.

Toute l'équipe du comité de jumelage de Vogüé vous souhaite une belle fin d'année.

Un grand merci à Monsieur le Maire, à toute l'équipe municipale et les employés municipaux pour leurs aides précieuses.

Pour échapper au quotidien, dans une ambiance conviviale, venez rejoindre l'équipe du comité.



*La Présidente Aurélie Chaniol
et toute l'équipe du Jumelage*

vogueheydjumelage@gmail.com

L'Amicale laïque de l'école Volamau

L'année scolaire s'est clôturée en beauté avec la fête de l'école qui s'est déroulée le samedi 24 juin sur la place du village de St Maurice d'Ardèche.



Les familles de l'école étaient réunies pour ce rendez-vous incontournable où les enfants nous présentaient un « bal en liance » répété à l'école avec le célèbre chorégraphe Yvan Gascon. Les parents ont été invités à participer pour un moment joyeux et festif en famille !

L'équipe de l'amicale a proposé toute la journée une buvette avec ses célèbres gaufres, des jeux en bois et une structure gonflable, très appréciés par les enfants ! Tout le monde a pu partager un repas convivial sous les platanes. Le tirage de la grande tombola a eu lieu dans l'après-midi avec de très nombreux gagnants.

Les CM2 ont eu droit à leur cérémonie, en présence de tous les enseignants de l'école, avec un discours de la Directrice Estelle Jouffre, toujours très émue de voir partir ses élèves pour le collège. L'amicale a remis un diplôme à chacun et une calculatrice scientifique qui leur sera bien utile...



Cette année, grâce à ses nombreuses manifestations et actions bénévoles, l'équipe de l'amicale a pu financer un spectacle de cirque de la troupe Todo Controlado pour toute l'école et une sortie à Balazuc pour 5 classes. Un spectacle des Petits Enfarinés a également été offert aux élèves de l'école. Nous avons participé au financement du séjour des CM2, cette année à Montselgues, et financé entièrement les calculatrices offertes. Enfin, toute l'école a eu le plaisir de déguster les glaces du Camion de Marion pour fêter le dernier jour de classe !

Nous remercions toutes les familles qui participent à nos actions ainsi que l'équipe éducative de l'école. Un grand merci à la mairie de Vogüé, qui nous a attribué une subvention, et aux entreprises Les Desserts de Julia, Climat Pro et JF Carton Plomberie, pour leur soutien matériel et financier.

À noter dans vos agendas (nos manifestations et actions sont ouvertes à tous !) :

- Castagnade le vendredi 20 octobre en fin d'après-midi dans la cour de l'école
- Boom d'Halloween le dimanche 5 novembre après-midi à la salle des fêtes de Lanas
- Fête de Noël de l'école le samedi 2 décembre après-midi à Lou Capitelle
- Carnaval le samedi 23 mars au village de Vogüé
- Fête de l'école le samedi 22 juin sur la place du village de St Maurice d'Ardèche

Et bien sûr nos ventes de crêpes avant les vacances de février et d'avril, de chocolats à Noël et à Pâques, du muguet du 1^{er} mai, et nos soirées pizzas en partenariat avec Papitof !

Pour l'équipe de l'Amicale, Florie Carton, présidente - amicalelaïquevolamau@hotmail.com

Le comité d'animation Jour de fête

Jour de Fête est heureux de vous présenter son bilan des animations de la saison estivale.

Le 17 juin, la Fête de la musique, place du château a connu un réel succès. Beaucoup de travail et d'énergie, bien sûr...mais une belle récompense, lorsque le public est heureux. À renouveler !

Après le tir du très beau feu d'artifice, la soirée dansante du 14 juillet, place du château, a accueilli un très nombreux public. Merci à tous les membres du comité et les bénévoles, qui se sont investis pour cette animation d'une grande intensité.

Dimanche 1^{er} octobre, dans le cadre de la grande manifestation "Octobre rose" des Gorges de l'Ardèche, Jour de Fête a participé à l'organisation d'un concert, qui s'est tenu Galerie La Maurice, et qui a été une réussite, un grand moment de partage.

Un grand merci à tous les intervenants qui nous ont permis de réaliser cette parenthèse musicale.



Bien sûr, Jour de fête a toujours quelques projets en préparation.

La prochaine manifestation se déroulera salle polyvalente, les 25 et 26 novembre prochains. Il s'agit du salon " Noël gourmand et artisanat ".

Vous y trouverez, comme à chaque fois, des gourmandises pour les fêtes, mais nous ajoutons pour la première année, des créations artisanales qui combleront vos idées "cadeaux".

Sans oublier le vin chaud et la bonne humeur. Nous vous espérons nombreux !

Le 2 décembre, une soirée musicale se tiendra salle polyvalente, à 20h30, animée par l'orchestre de l'école de musique d'Aubenas, le CEMA.

Nous vous souhaitons un bel automne.

À très bientôt...

L'équipe du Comité des fêtes :

06.87.10.32.19

vogue.jourdefete@gmail.com

Lai Tournoren

Le club des Aïnés Lai Tournoren a rouvert ses portes le mercredi 6 septembre.

Une vingtaine d'adhérents était heureux de se retrouver après la pause estivale pendant laquelle nous avons eu la tristesse de perdre un membre assidu et taroteur émérite, Guy Pastré.

Quelques membres du club de Saint Maurice d'Ardèche viennent soutenir le club de Vogüé et apporter leur joie et leur bonne humeur.

Le club accueille toutes les personnes qui le souhaitent autour de jeux de société comme : Belotte, Tarot, Rami, Coinche, Triominos, Rummikub...

Le club est ouvert tous les mercredis de 14 h à 17h 30/18h. Les réunions ont lieu dans la salle des associations, 2 allée du château et nous serions très heureux d'accueillir des personnes pour rajeunir l'effectif et apporter renouveau et dynamisme.

On peut venir apprendre à jouer. C'est un excellent moyen d'entretenir sa mémoire !

Venez essayer, venez nous rencontrer, ça n'engage à rien si ce n'est au plaisir de faire connaissance.

La cotisation annuelle est de 15 € 00. Souscription avant le 15 décembre 2023 pour l'année 2024.

Le Club de Vogüé est inscrit à la Fédération des Aïnés ruraux, Génération Mouvement, pour l'assurance Groupama, propositions de voyages, animations annuelles ou autres, et reverse la somme de 8,00 €/Adhérents. [Pour plus d'informations : generations-mouvement.org](http://generations-mouvement.org)

Un petit café accueille les adhérents et l'après – midi se termine par un regroupement convivial autour d'un goûter arrosé de boissons froides ou chaudes. C'est le moment où la Présidente peut donner diverses informations, où les discussions s'engagent entre les uns et les autres, où on fête les anniversaires.

Le repas moules – frites au restaurant de St Sernin a permis fin juin à une trentaine de personnes de passer une agréable soirée très conviviale.

Le Club Lai Tournoren a participé à sa façon à Octobre rose (lutte pour le cancer) en organisant au sein du club une collecte qui a réuni 80 €. Certains membres ont participé à la marche.

Un goûter salé sucré est prévu pour fêter Noël. Il aura lieu le mercredi 20 décembre.

Une très bonne entente avec les clubs alentours, Lanas, St Maurice d'Ardèche, St Germain et Rochecolombe, permet à ceux qui le souhaitent de participer aux diverses animations proposées par ceux- ci : voyage, repas, loto, gym adaptée ...

Ainsi va la vie paisible de notre club de Vogüé.



Pour le club, la secrétaire, Ginette Dajoux (gdajoux@orange.fr - 06 76 34 06 22)

Sauvons le petit patrimoine

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 30 mars 2023 nous avons présenté le bilan moral et financier de l'année 2022 ainsi que les projets pour 2023.

Concernant le renouvellement de trois membres du bureau des candidatures se sont présentées. Actuellement le Conseil d'administration se compose de 12 membres.

L'assemblée générale s'est terminée autour du pot de l'amitié. Merci au Conseil d'administration pour son soutien et sa participation. L'association Sauvons le petit patrimoine compte environ 250 adhérents à jour de leurs cotisations !

Nous organisons des chantiers d'octobre à avril toutes les semaines et nous invitons toutes les personnes à venir nous rencontrer sur le terrain. Les chantiers du printemps ont tourné autour de l'entretien des sentiers et de l'ouverture de nouveaux chemins publics.

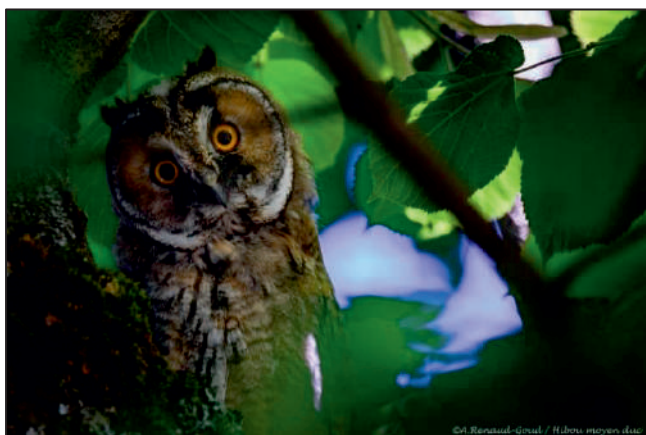


Nous avons mis beaucoup d'énergie à la consolidation du moulin. La réalisation du mur côté rivière a été effectuée par une entreprise de maçonnerie. Nous devons le reprendre pour conforter l'ensemble du bâti. Cette opération redonne une solidité à l'édifice, un statut de moulin et non plus une ruine, même s'il reste beaucoup à faire.

Nous sommes arrivés à ce résultat grâce à une mobilisation générale aussi

bien administrative que privée, plus la participation des bénévoles et avec l'appui de la Fondation du Patrimoine. Beau challenge pour l'entreprise et belle réussite pour le patrimoine de Vogüé.

Un grand merci aux bénévoles actifs, à la municipalité pour son soutien, ainsi qu'à toute l'équipe de maçonnerie « Jouve-Villard ».



Cet été l'exposition à la Gleyzette « Empreintes sauvages » a été une fenêtre ouverte sur la faune ardéchoise.

La photographe amatrice, Aurélie Renaud-Goud, a su saisir au travers de son objectif ces instants magiques.

L'exposition restera en place jusqu'à fin novembre, à ne pas manquer !

Bravo et merci Aurélie !

L'association Sauvons le petit patrimoine continue son aventure patrimoniale et humaine !

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter. Mail : gleyzette07@gmail.com ou 07 83 86 17 98

La Présidente, Muriel Ricard



L'association Vivante Ardèche, le château, les expositions, les festivités, les événements

Les événements passés !



Préambule : après l'exposition des œuvres de 19 artistes d'Alba entre 1950 et 1955, fruit d'un partenariat avec l'association Enfants et Amis d'Alba et une vraie découverte pour nombre de visiteurs locaux, vous avez pu découvrir l'exposition d'été « *Écritures hors cadre* » prévue jusqu'au 5 novembre (3 artistes, Michel Danton, Edith Schmid et Jean Marc Saulnier) et j'espère, pu participé aux mercredis du château. Traditionnellement, nous vous proposons des animations, concerts et spectacles sur le jardin suspendu. Encore une saison 2023 très appréciée par le public et les touristes. Une motivation inestimable pour nous.

Mais la fin de l'été et l'automne sont encore des périodes animées au château !

➤ Le week-end end du 16 et 17 septembre, les **Journées Européennes du Patrimoine** ont accueilli 1530 personnes sur 2 jours avec 27 visites guidées, assurées par l'ensemble du personnel, toujours très professionnel et compétent. Une belle performance et une belle fête du patrimoine !

➤ Destination Aix-en-Provence ! Vendredi 29 septembre, 40 participants pour la traditionnelle « **Sortie culturelle** » organisée chaque année par l'association et proposée aux adhérents de l'association. Au programme, l'hôtel de Caumont, l'exposition de Max Ernst, un repas partagé sympathique et chaleureux, suivi d'une visite guidée (au choix) de la ville ou du musée Granet. Ambiance festive où la bonne humeur est de rigueur ! Vote pour l'année prochaine : Marseille !

Nos événements à venir Automne 2023 / Hiver 2024

➤ **La fête d'Halloween** du 21 octobre au 5 novembre.

La malédiction a encore frappé ! Cette année un nouveau fléau s'abat sur le château. Les fantômes des anciens habitants hantent le lieu... Les gardiens du château ont donc fait appel à la sorcière Louise Fuma, qui grâce à son grimoire a concocté une potion magique qui permettrait de résoudre le problème ! Costumes conseillés (tous les jours 10h30-13h / 14h-18h) et sans réservation. Pour grands et petits !

➤ **La Biennale des métiers d'art** du 9 au 12 novembre 2023.

Pendant 4 jours, venez à la rencontre de 27 professionnels des métiers d'art pour découvrir leurs plus belles créations. Entrée gratuite de 10h à 18h.

➤ **Travaux d'élèves d'après l'exposition « Ecritures hors cadre »** du 7 au 17 mars 2024.

Le château ouvrira ses salles aux réalisations des élèves d'après l'exposition précédemment présentée au château. L'exposition "Ecritures hors cadre" reviendra donc à travers des peintures, dessins, collages, sculptures, mobiles réalisés par des élèves d'écoles primaires et de collèges ardéchois. Une exposition à voir et à découvrir chaque année. Pour mémoire, l'exposition est le fruit d'un travail entre VA (personnel et bénévoles), et l'éducation nationale. Accueil au château de plus de 60 classes entre septembre et octobre.

➤ **Exposition de printemps : lithographies, atelier Stéphane Guilbaud** du 29 mars au 30 juin 2024.

Maitre lithographe installé à Paris, Stéphane Guilbaud prêtera au château sa collection de lithographies réalisées par de nombreux artistes.

Les 3 spectacles et soirées de l'hiver 2024

➤ Dimanche 28 janvier à 16h, l'Ensemble vocal " Syllepse ".

(Programme musique renaissance et contemporaine). Syllepse est un ensemble vocal a cappella à géométrie variable composé de jeunes choristes originaires de toute la France. Il fait le pari d'associer musiques anciennes et contemporaines à destination d'un large public. À ne pas manquer !



➤ Dimanche 11 février à 16h : Les gaspards - chansons françaises de bistrot - (photo ci-contre)

Les Gaspards se produisent avec la même énergie sur scène et en rue. Sillonnant la France depuis dix neuf ans, cette compagnie de musiciens amène sa sensibilité musicale et sa bonne humeur à travers ses musiques et ses chansons. Un peu de chaleur en plein hiver !

➤ Dimanche 3 mars (toujours à 16h !): Trio ensemble Fabria (au travers de musiques du XVIII^e siècle)

Une flûte, un violon et un violoncelle...quelle musique peuvent-ils faire ensemble ?

L'ensemble Fabria en trio explore différentes facettes de cet ensemble atypique, passant du XVIII^e siècle à la musique d'aujourd'hui, et entre ces deux pôles, des pièces pour instrument seul et des duos dans diverses configurations.

Les travaux prévus cet hiver

Comme tous les ans entre novembre et mars... Un programme encore bien chargé !

➤ La rénovation et l'aménagement de la cuisine des locaux privés...

Une cuisine qui est souvent utilisée pour des mini réunions, annexe pour l'accueil de rendez-vous, les repas du personnel comme ceux servis aux artistes (coulisses et loges ! le tout en un). Un espace convivial.

➤ La réfection complète des toilettes du rez-de-chaussée attenant à la cour.

Une nécessité tant pour l'image du château que pour l'hygiène et la modernité !

➤ Enfin, quelques travaux d'aménagement dans le jardin suspendu.

En attendant une restructuration plus complète, une circulation sera créée pour sauvegarder l'espace vert. Pour éviter le piétinement *mortel* (je pèse mes mots !) de l'herbe. Essai d'herbe qui supporte la sécheresse.

➤ Et bien sûr, *si tout va bien (accord de la Drac)*, la réparation du balcon, côté tour nord.

Voilà pour l'essentiel jusqu'à l'ouverture du château pour le week-end de Pâques 2024 !

Toute l'équipe du château, *au sens le plus large*, vous attend pour ses prochains rendez-vous.

Bel automne à vous ...si possible avec autant de pluie que de soleil !

Catherine Fromont, Présidente de Vivante Ardèche



L'Association LES FOLKLOS créée en 2003, a pour but de permettre à ses membres de participer à des activités collectives de nature artistique, avec principalement la danse, le chant et les sketches...

Ce groupe vient de célébrer ses 20 années d'existence et à cet égard, a invité l'ensemble des habitants de Vogüë, pour jouer sa dernière représentation de son spectacle « **La croisière s'amuse** ». Cet après-midi du 02 juin 2023 a été une véritable réussite avec un public nombreux et enthousiaste, certains spectateurs reprenant les refrains connus et participant même en fin de spectacle à l'initiation d'une nouvelle danse !

Avec le départ mais aussi l'arrivée de plusieurs de ses membres, l'Association se lance dès la rentrée de septembre 2023, dans la création d'un nouveau spectacle... ce que l'on peut d'ores et déjà en dire, c'est le titre « **Le Tour de France des Folklos** ».

Plusieurs établissements d'accueil de personnes âgées et associations sont dans l'attente de la reprise des représentations de la troupe... mais il va falloir patienter pour que les répétitions des nouvelles danses, des nouveaux sketches et des nouvelles chansons soient maîtrisées et ainsi pouvoir offrir aux futurs spectateurs d'agréables moments de gaieté, de fraîcheur et de simplicité.

Rendez-vous chaque lundi à la salle polyvalente de Vogüë à partir de 14h30 pour peaufiner ce nouveau scénario, et il est toujours possible d'intégrer de nouveaux acteurs, chanteurs, conteurs d'histoires ou comédiens... tout ceci dans un esprit convivial et décontracté. Alors, n'hésitez pas, rejoignez « **LES FOLKLOS** ».

Spectacle du 02 juin 2023 à la salle polyvalente de Vogüë



La troupe « Les Folklos » : folklos0707@orange.fr, 06.78.12.88.83.



NOUVEAU BUREAU 2023

Présidente : Mme Yvette Poyet
Trésorière : Mme Magalie Soulié
Secrétaire : Mme Lionnelle Betrix

Le club propose 4h de cours par semaine
animés par Stéphanie Toulouze, éducatrice sportive :

SALLE POLYVALENTE DE VOGÜÉ

MERCREDI Pilâtes de 17h40 à 18h40



Tonifier, renforcer, affiner...
Contracter son centre, relâcher ses épaules
Des résultats visibles très rapidement sur la
coordination, l'équilibre et la mobilité !!!

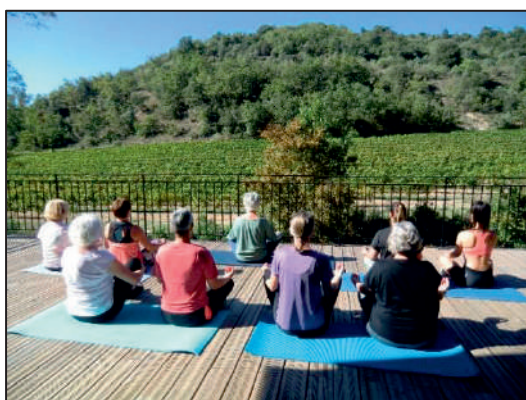
LUNDI Tonique de 20h à 21h
MERCREDI Tonique de 18h45 à 19h45



Fitness, step chorée ou sculpt, kickboxing,
pil'aéro, hiit, bodytonic...
La bonne humeur et la sueur !!!

ET ESPACE « LE VENDOULE » À ROCHECOLOMBE

LUNDI Pilâtes de 15h à 16h



Améliorer sa posture, sa souplesse, sa
concentration !!

Le club a saisi l'opportunité qui lui était offerte
par l'équipe municipale de pouvoir créer un
cours de pilâtes supplémentaire tous les lundi
de 15h à 16h, dans une salle propice au bien-
être !

Cette activité reconnue anti-stress et
plébiscitée par le corps médical pour ses
bienfaits a toute sa place dans ce cadre
bucolique !

L'adhésion est de 125€ l'ann, payable en 3 fois.

Offre pour les moins de 30 ans à) 115€, proposée afin de promouvoir le sport aux plus jeunes.

Agenda : Mercredi 27 décembre à 18h40, 2^{ème} édition de la Soirée Pilâtes 100% zen
Accessible à tous, même aux non-initiés !

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Yvette au 06.82.00.54.19

Cours de Gym/Stretch/Pilâtes

Depuis début septembre, une trentaine d'adhérents se retrouvent tous les mercredis et vendredis matin de 9h30 à 10h30 à la salle polyvalente pour suivre des séances de « gym/stretch/Pilâtes ».

Après un échauffement en musique, place à la coordination, l'équilibre et du renforcement musculaire. Une petite pause pour prendre le tapis et s'installer au sol ou les exercices de la méthode « Pilâtes » sont utilisés afin de renforcer les muscles profonds, de soulager des douleurs et d'améliorer la santé globale. La séance se termine avec un retour au calme par des étirements ou de la relaxation.

Les séances sont animées par Marieke Muel, psychomotricienne et éducatrice sportive. Les cours sont accessibles à tous et les exercices sont adaptés à la personne : chaque adhérent fait ce qu'il peut ! Plusieurs accessoires comme des ballons, des élastiques, des bâtons ou des balles de tennis peuvent être utilisées sans oublier le cours de « gros ballon » tous les premiers mercredis du mois.

La convivialité, le partage, et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous apportant un vrai plus à la séance. Et pour finir, 2 fois par an, tous les adhérents se retrouvent autour d'une auberge espagnole ou chacun apporte quelque chose.



Vous avez envie de venir nous rejoindre ? N'hésitez pas à venir essayer !

Pour plus d'informations, contactez Marieke Muel au 06.04.47.12.68

CLEFAM Domaine Lou Capitelle

Quelques nouvelles de la vie du Village de Vacances, véritable poumon économique de Vogüé.



Pour la saison estivale écoulée, je donnerai volontiers le qualificatif d'EXCELLENTE saison, avec un établissement quasi-complet en juillet août...

Une très grande satisfaction de la clientèle qui revient avec plaisir profiter du site, du climat, de la bonne table des animations et de l'esprit maison !

Dans ce contexte aussi, les « séminaires entreprises » sont en grande progression !

Ce qui est nouveau depuis ces dernières années à Lou Capitelle, c'est que l'activité

de mai est en passe d'égaliser celle de juillet ! Du jamais vu ! Juin et septembre avec leurs 200 chambres affichent complet. Les mois d'avril et d'octobre se renforcent considérablement. L'effort commercial est mis sur mars et novembre. Les séjours week-end « coconning » du SPA en février remplissent les 50 chambres de l'hôtel et permettent ainsi d'asseoir les charges fixes ; Les efforts de rénovation de la structure **répondant aux évolutions des attentes des clientèles** sont ainsi bien récompensés.

Carte d'identité de la SARL Coop Union d'Economie Sociale :

- 73 000 nuitées qui induisent de fait **des retombées économiques locales importantes**,
- 40 collaborateurs l'hiver, 120 l'été!
- Situation inédite en Rhône/Alpes, **une structure ouverture à l'année** qui permet de conserver et de **valoriser des emplois installés sur notre commune** et les communes voisines. (Monique et Michel LABROT aujourd'hui retraités, ont œuvré durant 40 ans au Domaine !)

Au niveau du CLEFAM : l'Association affiche des résultats équilibrés qui soutiennent une action sociale ciblée de très grande qualité : 110 000 euros ont bénéficié en 2022 à un public fragile. La dynamique de ce fonds de solidarité permet par exemple aujourd'hui :

- L'accueil d'un mineur non accompagné en contrat d'apprentissage par alternance avec la menuiserie de Vogüé et le lycée Astier d'Aubenas.
- 6 séjours intergénérationnels (étudiant BAC pro et personnes âgées des EPAD) en lien avec les MSA et les Maisons Familiales d'Apprentissage rural)
- Des « séjours REPIT » pour des familles d'agriculteurs en grande difficulté.
- Des séjours aidés « Les vraies vacances » pour l'accueil des familles avec enfants handicapés
- L'aide au départ en vacances pour 9 salariés du Domaine
- La mise à disposition encadrée du plateau technique (cuisine) avec l'association AIME



En 2023, dans un souci de conservation du patrimoine et pour répondre aux attentes des séjournants et des salariés, des rénovations importantes sont engagées : réfection des voies d'accès, 25 chambres de salariés saisonniers, continuation du programme de rénovation des toitures !

Tribune libre

Le Mot de « Vogüé en Vogue » (liste d'opposition)

Le problème de stationnement au village de Vogüé est un problème majeur.

M. le Maire a cru bon de se passer des autorisations préfectorales pour utiliser l'ancien camping en vue du stationnement des véhicules et des camping-cars.

À ce jour M. le Préfet met en demeure la commune d'utiliser un autre emplacement, à savoir des terrains situés à proximité.

Une proposition de bail emphytéotique de 25 ans, avec un loyer annuel a été proposée aux propriétaires en question.

Nous avons approuvé cette décision mais devant le coût certainement élevé de la création de ce parking, les problèmes d'accessibilité sur la voie départementale (qui ne dépend pas de la commune), nous pensons qu'il est important d'en établir rapidement le coût.

Un des adjoints nous a rétorqué qu'ils n'avaient pas attendu après nous pour y penser...

Alors attendons le résultat ! Sachant qu'avec le projet en cours de rénovation des ruelles du village, il y aura peut-être une priorité et un choix d'urgence à faire.

Après cette période de vacances, nous souhaitons à tous les habitants de Vogüé une bonne reprise de leurs activités.

Michel Alazard

Didier Robert

Droit de réponse de la majorité au message de l'opposition du Bulletin Municipal de Juin 2023

Le stationnement de Vogüé village a toujours été un problème du fait des zones inondables limitant celui-ci et de l'absence de parcelles non inondables permettant de recevoir l'afflux de véhicules en période estivale.

Depuis de nombreuses années, durant l'été, un aménagement « de propreté » était réalisé sur le parking du viaduc (nettoyage du sol et apport de gravier) sans aucun contrôle ou autorisation des instances compétentes. Cet aménagement temporaire a été poursuivi par la nouvelle équipe municipale, mais en l'améliorant : terre-plein central pour favoriser le circuit des véhicules (avec l'accord de la Police de l'eau), zone identifiée pour les camping-cars afin de soulager le centre du village, et en particulier le parking du Souvenir qui était régulièrement occupé par ces véhicules, amenant une gêne incontestable pour le voisinage.

Or voilà que soudain, des instances compétentes sont venues faire un contrôle et ont mis juridiquement en demeure la municipalité de fermer ce parking, car non conforme aux normes de sécurité ! D'où la solution, proposée par la Préfecture, de mettre en route, s'il le fallait, une DUP (Déclaration d'Utilité Publique) envers les propriétaires de terrains disponibles et non inondables afin d'aménager un autre parking.

Une démarche actuelle, auprès d'un Vogüéen, est en cours.

Recette du gâteau à la châtaigne

Ingrédients :

- 2 œufs
- 100g sucre
- 2 cuillères rhum
- 1 pincée de sel
- 100g de beurre fondu
- 200 g de crème de marron
- 50 g de morceaux de châtaigne nature cuite

Préparation :

Mettre les ingrédients dans un saladier, bien travailler la pâte puis verser la préparation dans un plat allant au four.

Faire cuire 40 mn th 5.

À démouler tiède.

Bon Appétit !!



COORDONNÉES PRATIQUES

Administration

Mairie de Vogüé

54 Grand Rue

Horaires du secrétariat de mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi

10h-12h / 13h30-16h30

Fermeture hebdomadaire chaque jeudi

Tel : 04.75.37.72.48

Mail : mairie.vogue@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-vogue.com

Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche

16 rue des Abeilles

07150 Vallon-Pont-D'Arc

Tel : 04.75.37.61.13

Site internet : www.cc-gorgesardeche.fr

Enfance

Crèche intercommunale Les Colibris

125 imp des écoles, Vogüé Gare

Du lundi au vendredi : 7h30 – 18h30

Tel : 04.75.37.40.84

École Volamau

35 imp des écoles, Vogüé Gare

Tel : 04.75.37.77.05

Ouverture du SIGRP

Chaque lundi et jeudi matin

04.75.88.03.61 ou par mail :

sigrp07@orange.fr

Église Sainte-Marie de Vogüé

Célébrations baptêmes, mariages,
funérailles

Maison Paroissiale de Villeneuve-de-Berg

04.75.94.81.49

Services

Agence Postale Communale

52 Grand Rue

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi

9h45-12h45

Tel : 04.75.37.70.62

Office de tourisme

52 Grand Rue

04.28.91.24.10

pontdarc-ardeche.fr

Bibliothèque Municipale :

1 place de Heyd, Vogüé Gare

Mardi : 16h-17h30

Dimanche : 10h00 – 12h00

Assistante sociale Villeneuve-de-Berg

04.75.94.83.81

Centre médico-social du Teil

04.75.49.54.70

Santé

Médecin

Dr Bertrand Rousset

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.72.19

Cabinets Infirmiers

10 imp Brugière : 06.08.65.19.69

10 imp de la cave : 07.82.88.07.58

Kinésithérapeutes

Eliane Lèbre

25 Rue de la Gare : 04.75.37.79.88

Pierre Méjean

10 imp Brugière : 06.40.77.09.48

Pharmacie Alzas

195 Route d'Aubenas : 04.75.37.74.90

Du lundi au vendredi :

8h30-12h15 et 14h-19h

Samedi : 8h30-12h15

COORDONNÉES PRATIQUES

Animaux

S.P.A

Quartier Les Veaux 07170 Lavilledieu
04.75.94.27.05

Vétérinaires

Clinique vétérinaire Leroy-Titingier
380 route de la Cité
07200 St Etienne de Fontbellon
04.75.35.16.68

Clinique vétérinaire de l'Olivier
RN 102 Quartier Lansas
07170 Villeneuve-de-Berg
04.75.94.02.83

Secours

Gendarmerie : 04.75.94.80.01

Pompiers : 18

SAMU : 15

Numéro d'urgence européen : 112

Centre Anti-Poisons : 04.72.11.69.11

Déchetteries

Saint Etienne de Fontbellon :

Du lundi au samedi :
9h – 11h45 / 13h30 – 17h45

Villeneuve de Berg :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :
9h – 11h45
Mercredi
9h-11h45 / 13h30-17h45

Ruoms :

Du lundi au samedi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h00

Dépannage

Eau Potable :

Fuite, coupure d'eau, incident sur le réseau
d'eau, contactez la SAUR 24h/24 au :
04.63.36.10.09

Eau Usées :

Pour tout incident survenu sur le domaine
public, contactez le SIVU Assainissement en
Mairie de Vogüé aux horaires d'ouverture au
public.

En cas d'urgence, contactez Alliance au
04.75.36.91.94

Électricité :

Enedis Urgences 24h/24: 09.72.67.50.07
(Appel non surtaxé)

*Mairie de Vogüé
Impressions Fombon (Aubenas)
Merci de ne pas jeter sur la voie publique*

